



SealEco
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
E245

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Nom du produit E245

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Contactez-Adhesif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fournisseur

SealEco
Kavsjob. 38
SE-33135 Varnamo
Sweden
Phone: +46 (0)370 510 100
Mail: info@sealeco.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SealEco. +46 (0)370 510 100

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage
Pictogramme de danger


Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

E245

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

Veillez consulter la Fiche de Données Sécurité.

Contient

Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane, PENTANE, ACÉTONE

Mentions de mise en garde supplémentaires

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. Vider soigneusement les conteneurs avant élimination à cause du risque d'explosion. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)	30-60%
Numéro CAS: 115-10-6	Numéro CE: 204-065-8
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472128-37-0000
Classification	
Flam. Gas 1 - H220	
Press. Gas, Liquefied - H280	

E245

Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane		10-30%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 926-605-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486291-36-0000
Classification		
Flam. Liq. 2 - H225		
Skin Irrit. 2 - H315		
STOT SE 3 - H336		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 2 - H411		
PENTANE		10-30%
Numéro CAS: 109-66-0	Numéro CE: 203-692-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119459286-30-0000
Classification		
Flam. Liq. 1 - H224		
STOT SE 3 - H336		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 2 - H411		
ACÉTONE		1-5%
Numéro CAS: 67-64-1	Numéro CE: 200-662-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49-XXXX
Classification		
Flam. Liq. 2 - H225		
Eye Irrit. 2 - H319		
STOT SE 3 - H336		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Garder la personne touchée en observation. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

E245

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peut entraîner des problèmes de santé permanents
Inhalation	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique. L'exposition peut entraîner la toux ou une respiration sifflante Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.
Ingestion	Il peut y avoir des douleurs et rougeur de la bouche.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
Contact oculaire	Il peut y avoir des irritations et des rougeurs. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Les symptômes suivants peuvent apparaître: nausées, maux de tête, des étourdissements, toux, difficulté à respirer.
Traitements particuliers	En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, poudre sèche ou dioxyde de carbone. Mousse résistante à l'alcool.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les contenants peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Formation de mélanges explosifs avec l'air. Peut exploser à la chaleur ou à l'exposition aux flammes ou étincelles. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Fumée âcre ou vapeurs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les contenants exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées.
Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

E245

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
Pour les non-secouristes	Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.
Pour les secouristes	Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Contenir les déversements à l'une digue. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	<p>Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante.</p> <p>Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter le déversement pour sa récupération ou son évacuation dans des conteneurs scellés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Eviter le contact de l'eau avec du produit déversé ou des conteneurs qui fuient. Approcher le déversement contre le vent. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.</p>
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Lire et suivre les recommandations du producteur. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas fumer dans la zone de travail. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Dans les conditions normales de manipulation et de stockage, des déversements de conteneurs aérosol sont peu probables. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
--------------------------------	--

Classe de stockage	Stockage de gaz comprimé inflammable.
---------------------------	---------------------------------------

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

E245

Description d'usage Adhésif.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle****OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)**Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 400 ppm 766 mg/m³Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 500 ppm 958 mg/m³**PENTANE**Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 600 ppm 1800 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

ACÉTONELimite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 750 ppm 1800 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

WEL = Workplace Exposure Limit.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE) (CAS: 115-10-6)

PNEC	- Eau douce; 0,155 mg/l
	- rejet intermittent, Eau; 1,549 mg/l
	- Eau; 160 mg/l
	- Eau de mer; 0,016 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 0,681 mg/l
	- Sédiments (eau de mer); 0,069 mg/l
	- Sol; 0,045 mg/l

PENTANE (CAS: 109-66-0)

DNEL	Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 432 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 214 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 643 mg/m ³
	Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 214 mg/kg/jour

ACÉTONE (CAS: 67-64-1)

DNEL	Consommateur - Ingestion; Long terme : 62 mg/kg/jour
	Consommateur - Cutanée; Long terme : 62 mg/kg/jour
	Industrie - Cutanée; Long terme : 186 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 200 mg/m ³
	Industrie - Inhalatoire; Court terme : 2420 mg/m ³
	Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1210
PNEC	- Eau douce; 10.6 mg/l
	- Eau de mer; 1.06 mg/l
	- rejet intermittent; 21 mg/l
	- Sol; 29.5 mg/l
	- Sédiments (eau de mer); 3.04 mg/kg
	- Sédiments (eau douce); 30.4 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

E245

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. S'assurer que le flux d'air est dirigé à l'écart du travailleur. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. La sécurité intégrée nécessite aussi de maintenir les concentrations en gaz, vapeurs ou poussières en dessous des limites inférieures d'explosivité. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. S'assurer que les opérateurs sont formés pour réduire leur exposition. Refer to protective measures listed in sections 7 and 8.

Protection individuelle

Porter des vêtements de travail de protection

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Laminate (PE/PA/PE), 2.5mil (0.06mm), >480 min. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Caoutchouc nitrile. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire. Éviter le contact avec la peau. Porter une combinaison appropriée pour prévenir l'exposition de la peau.

Mesures d'hygiène

Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air dans des espaces confinés ou peu ventilés. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3.

Risques thermiques

Le spray s'évaporerait et refroidirait rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Amber or red.
Odeur	Hydrocarbures aromatiques.
Seuil olfactif	Absence de données.
pH	pH (solution concentrée): 7-8
Point de fusion	Absence de données.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

E245

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Eviter l'accumulation de vapeurs dans des zones basses ou confinées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Bases fortes. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information générale

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion

Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané

Irritant pour la peau.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Les vapeurs de ce produit peuvent être dangereuses par inhalation.

Voie d'exposition

Skin absorption. Inhalation. Contact cutané et/ou oculaire. Ingestion

Organes cibles

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Symptômes

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition aux vapeurs, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Nausées, vomissements.

Considérations médicales

Pas d'information disponible.

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Non applicable.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Non applicable.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) 164000 ppm, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

E245

Corrosion cutanée/irritation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact cutané Le spray s'évaporerait et refroidirait rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.

Organes cibles Peut causer une arythmie cardiaque.

Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité pour la reproduction

E245

Toxicité pour la reproduction - fertilité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

PENTANE**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 25,3

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 25,3

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

E245

Contact oculaire Peut provoquer une gêne.

ACÉTONE

Effets toxicologiques La toxicité de cette substance a été évaluée lors de l'enregistrement REACH.

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,0

Espèces Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Les études épidémiologiques n'ont pas démontré de sensibilisation cutanée.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: >4000 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: >4000 mg/l, Daphnia magna
CL₅₀, 48 heures: 755,549 mg/l, Daphnia magna

Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Toxicité aiguë - poisson LL₅₀, 96 heures: 9.776 mg/l, Poisson d'eau douce

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques EL₅₀, 48 heures: 3.0 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - microorganismes NOEL, 48 heures: 8.483 mg/l, Tetrahymena pyriformis.

PENTANE

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: 4.26 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 2.7 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes
aquatiques**

NOEC, 72 heures: 7.51 mg/l, Algues d'eau douce
CE₅₀, 72 heures: 10.7 mg/l, Algues d'eau douce

E245**ACÉTONE**

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: >100 mg/l, Fish
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 12600 mg/l, Daphnia magna CE ₅₀ , 48 hours: 8300 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 hours: >100 mg/l, Poissons
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 28 jours: >10<100 mg/l, Invertébrés d'eau douce

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

Persistance et dégradabilité Non facilement biodégradable.

Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

PENTANE

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable. Les substances volatiles sont dégradées dans l'atmosphère en quelques jours.

Phototransformation Photo dégradation (Direct photolysis): 2.3 d. Non-significant photolysis

Stabilité (hydrolyse) - Dégradation (%) 71.4: 28 jours @ 20° C

ACÉTONE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

PENTANE

Bioaccumulative potential Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Facilement absorbé sol

E245**OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)****Mobilité** Koc: 7,759**Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane****Mobilité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.**PENTANE****Mobilité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Résultats des évaluations PBT et vPvB** This product is not identified as a PBT substance.**OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)****Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.**Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane****Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.**PENTANE****Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.**ACÉTONE****Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.**12.6. Autres effets néfastes****Autres effets néfastes** Aucun connu.**Ozone depletion potential****Global warming potential (GWP)****OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)****Ozone depletion potential** 0**Global warming potential (GWP)** 1

PENTANE

Autres effets néfastes Aucun connu.

E245

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	S'assurer que les contenants sont vides avant rejet (risque d'explosion) Ne pas percer ou incinérer, même vide. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
Classe déchet	Cylindre plein ou partiellement plein: 16 05 04 Boile vide: 15 01 10 (Contenant des résidus dangereux) Boite vide: 15 01 04 (Contenant des résidus dangereux non)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3501
N° ONU (IMDG)	3501
N° ONU (ICAO)	3501
N° ONU (ADN)	3501

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (DIMETHYL ETHER, ACETONE, Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)	PENTANE,
Nom d'expédition (IMDG)	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (DIMETHYL ETHER, ACETONE, Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)	PENTANE,
Nom d'expédition (ICAO)	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (DIMETHYL ETHER, ACETONE, Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)	PENTANE,
Nom d'expédition (ADN)	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (DIMETHYL ETHER, ACETONE, Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)	PENTANE,

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID 8F	
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

E245**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin****14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes
d'intervention d'urgence 2YENuméro d'identification du
danger (ADR/RID) 23

Code de restriction en tunnels (B/D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBCTransport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementations nationales	Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended). Health and Safety at Work etc. Act 1974 (as amended).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40.
Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.
Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Aerosol 1 - H222, H229: Méthode par le calcul. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 2 - H411: Méthode par le calcul.
--	---

Publié par Technical Department

Date de révision 13/01/2016

Révision 3

E245

Remplace la date 09/09/2015

Numéro de FDS 20477

Mentions de danger dans leur intégralité H220 Gaz extrêmement inflammable.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.